

Laporte, Charles-Olivier

6211-19-020

Objet: QC - Émissions atmosphériques

De : Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 10 décembre 2014 10:32

À : memarquis@recyclageco.com

Objet : QC - Émissions atmosphériques .

Bonjour Mme Marquis,

Quelques questions en provenance de l'expertise ministérielle relativement aux émissions atmosphériques :

Le tableau 4.8b présente quelques erreurs dans les unités d'expression des normes :

- La norme d'émission de dioxines et furannes est exprimée en mg/m³ au lieu de ng/m³;
- La norme d'émission de particules est de 20 mg/m³ et non de 0,02 mg/m³;
- Il devra être précisé que les résultats sont exprimés dans les mêmes unités et sous la même base que les normes (mg/m³ ou ng/m³ aux conditions de référence, sur base sèche et corrigée à 11% d'oxygène).

- Les copies des rapports de caractérisation des émissions atmosphériques devront être soumises au MDDELCC pour validation.

Merci de nous faire parvenir le tableau 4.8b modifié et les rapports de caractérisation dès que possible pour que le dossier chemine (Une copie courriel pour commencer pourrait accélérer le traitement du dossier).

Quelques questions/engagements supplémentaires seront demandés dans les prochains jours, en lien notamment avec les matières résiduelles et sur la solution définitive pour les eaux sanitaires.

Bonne journée !

Charles-Olivier Laporte, M.Sc. Eau
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques**

Édifice Marie -Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Levesque Est
Québec. QC. G1R 5V7

☎: 418 521-3933, poste 7216

✉: charles-olivier.laporte@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 16 décembre 2014 14:10

À : memarquais@recyclageeco.com

Objet : Matières résiduelles

Bonjour,

Nous sollicitons votre collaboration pour un engagement et trois précisions à apporter.

QC-44 : Pour des fins de suivi et contrôle, l'initiateur doit s'engager à effectuer l'échantillonnage des boues issues du traitement des eaux selon les mêmes paramètres présentés au tableau 4.15 de la page 77 du document de réponse aux questions et commentaires, en plus des autres paramètres d'une matière lixiviable telle qu'elle est décrite à l'article 3 du Règlement sur les matières dangereuses. Mis à part pour les dioxines et furanes, la fréquence de contrôle devra se faire à partir d'un échantillonnage représentatif qui sera réalisé 1 fois par mois pendant la première année d'opération des installations. Dans le cas des dioxines et furanes, les analyses devront être réalisées 1 fois par deux mois pendant la première année d'opération des installations. Une révision des campagnes d'échantillonnages subséquentes devra être réalisée et approuvée par le MDDELCC après la première année d'opération. L'ensemble des résultats devra être envoyé au MDDELCC dès leur réception de la part d'un laboratoire accrédité par le MDDELCC pour les paramètres prescrits.

QC 7 : À la page 8, la dernière phrase du 5e paragraphe est incomplète.

QC 11 : La deuxième phase n'est toujours pas spécifiée de façon explicite dans les éléments de réponses. Spécifier en quoi consiste la deuxième phase exactement.

QC 26 : À la page 28, dans le graphique résumant l'unité de traitement, il manque l'identification de l'item 6 : réservoir épurateur.

Une réponse par courriel nous convient.

Salutations,

Charles-Olivier Laporte, M.Sc. Eau

Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques**

Édifice Marie -Guyart, 6e étage
675, boul. René-Levesque Est
Québec. QC. G1R 5V7

☎: 418 521-3933, poste 7216

✉: charles-olivier.laporte@mddelcc.gouv.qc.ca <mailto:charles-olivier.laporte@mddelcc.gouv.qc.ca>

Laporte, Charles-Olivier

Objet: RE : Engagements et précisions supplémentaires**De :** Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca]**Envoyé :** 16 décembre 2014 14:38**À :** memarquis@recyclageeco.com**Objet :** Engagements et précisions supplémentaires

Bonjour,

RES doit s'engager à transmettre les informations suivantes :

- Les résultats des essais supplémentaires réalisés et à réaliser à Laval;
- L'étude démontrant que le système de traitement des eaux de la Ville de Bécancour a la capacité de recevoir les eaux de procédés;
- L'engagement à transmettre l'entente conclue entre la Ville de Bécancour et RES pour la gestion des eaux de procédé dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation;
- L'engagement à présenter six mois avant la date d'expiration de la période de validité de l'entente avec la Ville de Bécancour, une solution permanente pour la gestion des eaux usées;
- L'engagement à présenter six mois avant la date d'expiration de la période de validité de l'entente avec EACL, une solution permanente de la gestion des eaux sanitaires.

Nous souhaitons également voir spécifié l'usage de chacun des produits mentionnés dans le tableau 1 intitulé «Écotoxicité, bioaccumulation et biodégradation des réactifs » afin de faciliter la compréhension. Enfin, la gestion de la purge de la bouilloire devra être précisée (débit, volume, point de rejet).

Il me manque encore trois avis d'experts. Je vous transmets leurs commentaires, le cas échéant, dès que possible.

Merci de votre collaboration

Charles-Olivier Laporte, M.Sc. EauDirection de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques**Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Levesque Est
Québec. QC. G1R 5V7

☎ : 418 521-3933, poste 7216

✉ : charles-olivier.laporte@mddelcc.gouv.qc.ca

Laporte, Charles-Olivier

Objet: RE : QC-35

De : Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 16 décembre 2014 15:31

À : memarquis@recyclageeco.com

Objet : QC-35

Bonjour Marie-Ève,

En réponse à la QC-35, vous avez produit une nouvelle version des tableaux 4.10 et 4.11. Veuillez prendre note que l'en-tête des colonnes du tableau 4.11 semble erroné ce qui fait en sorte que ce tableau est illisible. Une version corrigée du tableau 4.11 doit être présentée.

Merci !

Charles-Olivier

Laporte, Charles-Olivier**Objet:** RE : TR: Matières résiduelles**De :** Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca]**Envoyé :** 18 décembre 2014 13:39**À :** memarquis@recyclageeco.com**Objet :** TR : TR: Matières résiduelles

Bonjour Marie-Ève,

Effectivement, les autres avis reçus confirment la recevabilité de l'étude dans leur champ de compétence.

Concernant votre réponse en lien avec la QC-44, votre engagement est incomplet en ce qui nous concerne :

Mis à part pour les dioxines et furanes, l'engagement de RES à faire 8 échantillonnages des boues la première année d'opération des installations doit intégrer les paramètres présentés au tableau 4.15 de la page 77 du document de réponse aux questions et commentaires, en plus des paramètres d'une matière lixiviable telle qu'elle est décrite à l'article 3 du Règlement sur les matières dangereuses, ce qui n'est pas précisé. Nous sommes conscients que certains paramètres de l'article 3 du Règlement sur les matières dangereuses ne sont pas susceptibles de se retrouver dans les boues de RES (uranium, cyanures totaux, nitrates, nitrites). De ce fait, en plus des paramètres présentés au tableau 4.15 de la page 77 du document de réponse aux questions et commentaires de RES, voici les paramètres additionnels exigibles :

Paramètres additionnels exigibles
Arsenic
Baryum
Bore
Cadmium
Mercuré
Sélénium

D'ailleurs l'ensemble de ces éléments se retrouvent déjà dans la matrice d'analyse du laboratoire pour les métaux extractibles dans les boues qui doit déjà être réalisée pour les autres métaux présent dans le tableau 4.15 de la page 77 du document de réponse aux questions et commentaires (MA. 200 - Mét. 1.2).

Merci de votre habituelle collaboration et au plaisir.

P.S. je ne serai pas disponible cet après-midi.

Charles-Olivier Laporte, M.Sc. Eau
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels

Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Levesque Est
Québec, QC. G1R 5V7

☎ : 418 521-3933, poste 7216

✉ : charles-olivier.laporte@mddelcc.gouv.qc.ca

Laporte, Charles-Olivier

Objet: RE : Dernier avis d'expert**De :** Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Charles-Olivier.Laporte@mddelcc.gouv.qc.ca]**Envoyé :** 19 décembre 2014 14:09**À :** memarquis@recyclageeco.com**Objet :** Dernier avis d'expert

Bonjour,

Je vous transmets dans sa totalité le dernier avis, en format préliminaire. Quelques questions doivent être répondues, notamment en ce qui a trait à la variabilité du débit des eaux de procédé traitées ainsi qu'au mode de gestion retenu pour le rejet des eaux de procédé issues de l'unité de traitement des eaux usées. Merci de donner suite à ces demandes, et ce, au-delà des engagements pris concernant la gestion des eaux de procédé. L'inadéquation des demandes à cet effet est malheureusement causé par le «fast-track», l'envoi des avis un à un sans prendre en considération la totalité des demandes avant de vous les envoyer. Merci de votre compréhension!

À l'exception de l'avis ci-joint, la totalité des experts considèrent l'étude recevable.

Je tiens également à vous informer que suite à une discussion avec un collègue du MTQ, de légères modifications doivent être apportées au texte proposé :

Ainsi, au deuxième paragraphe de la page 106 du document de réponses :

- Au lieu de *32 000 véhicules* indiquer : 41 000 véhicules en 2013
- Au lieu d'*une moyenne de 29 000 véhicules* indiquer : 37 000 véhicules en 2013
- Pour l'autoroute 30, enlever *en direction Est à partir du Pont Laviolette* et remplacer par : du côté est du Pont Laviolette pour les deux sens de la circulation
- Au lieu du débit de 6 880 véhicules indiquer : 8 500 véhicules en 2013
- Au lieu de 4 500 véhicules indiquer : 4 700 véhicules en 2013

Enfin, la date du 10 février a été réservée au BAPE pour le début de la période d'information et de consultation c si les questions demandés dans l'avis ci-joint ont été répondues adéquatement.

N'hésitez pas à me contacter pour quoi que ce soit.

Je serai également disponible au 418-473-3533 d'ici au 5 janvier.

Sincèrement,

Charles-Olivier Laporte, M.Sc. Eau

Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques**

Édifice Marie -Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Levesque Est
Québec. QC. G1R 5V7

☎ : 418 521-3933, poste 7216

✉ : charles-olivier.laporte@mddelcc.gouv.qc.ca